Parking rue Abel Mahu

Expéditeur : RexLudex RexLudex (rexludex@gmail.com)

À : contact@villerville.fr; ludowalsh007@yahoo.com; violaines@yahoo.com

Date : lundi 23 juillet 2018, 17:45 UTC+1

Monsieur le Maire
Cet après-midi je suis passé à la mairie expliquer oralement le sujet qui me préoccupe . Ce mail permet d'en clarifier la portée.
Nous avons acheté notre petite maison il y a 7 ans au 29 rue Abel Mahu et tous les jours nous nous en félicitons ...
Nos séjours en votre village sont de précieux moments de bonheur ... Tout est joli ... tout est douceur , calme et charme
Un seul bémol néanmoins qui cet été prend des proportions très gênantes = le parking devant notre porte devient problématique voire même dangereux ...
Au printemps nous nous sommes fait livrer une machine à laver le linge ... il a fallu reporter trois fois la livraison car il était impossible de rentrer chez nous a cause d'une camionnette garée devant l'entrée ... On nous a facturé un surcoût
L'été dernier un individu mal luné a failli me molester car il s'était persuadé que j'avais éraflé sa voiture ... En effet certains jours mes enfants revenant de la plage avec leurs pelles et seau frôlent dangereusement les carrosseries. Les passants également qui abîment ma devanture .
Le week-end dernier ma soeur , jeune mère, m'a rendu visite avec son nouveau né ... Il nous a été impossible de rentrer le landau ! Une camionnette à nouveau obstruait l'entrée ...
Jusqu'à ce jour ... je ne me suis pas manifesté .... soyons patient et souple me disais-je ...
Mais la donne a changé cette semaine car ma mère m'a appelé pour me demander un service .... Pouvais je m'occuper de mon père ...
Mon père a eu un avc ... il vit en fauteuil roulant
Ma mère a eu un avc ... elle me demande de la soulager
Il m'est pour l'instant impossible de lui répondre par l'affirmative car je ne peux m'assurer de pouvoir lui permettre de rentrer chez moi une fois arrivé .... et pire encore ... en cas d'urgence médicale je peux me retrouver dans l'incapacité de le sortir jusqu'à un hôpital en cas de nécessite.
Dieu merci je suis encore assez jeune et en bonne santé et conséquemment il ne m'était jamais venu à l'esprit à quel point la mobilité réduite était un tel handicap si les infrastructures les ignoraient .
Je ne pourrais me résoudre à croire que Villerville est interdit aux fauteuil roulants et donc aux personnes à mobilité réduite.
Après ce constat accablant je me suis résolu à vous contacter et solliciter votre bienveillante écoute .
Puis continuant mon analyse de la situation je me suis rendu compte avec stupéfaction qu'une femme enceinte ne pourrait se faufiler chez moi si une camionnette bloquait le pas de ma porte
En cas d'incendie je pourrai peut être avec femme et enfants m'extirper ... mais je ne pourrait sauver le moindre meuble ni quoique ce soit ... Outre le possible trauma quels tracas avec les assurances !
Ainsi donc je me tourne vers vous et sollicite votre aide afin de résoudre cette situation aussi embarrassante que potentiellement dangereuse
Il est bien évident que si je me trompe d'interlocuteur je vous prie d'excuser le temps perdu et vous demande de bien vouloir m'orienter vers l'autorité compétente ... la préfecture , la gendarmerie le secrétariat d'État aux personnes handicapées ...
Je vous prie monsieur le Maire de bien vouloir agréer l'expression de mes respects les plus sincères .
Ludovic Walsh
06 15 38 37 36